

Colloque

Droit privé *de l'environnement*



Mardi 20 février 2018
Amphithéâtre D2

Faculté de droit et d'économie





Programme

Mardi 20 février 2018

8h30

Accueil des participants

9h00

Allocutions d'ouverture

- Jean-Baptiste Seube, Professeur de droit privé à l'Université de La Réunion
- Jean-Marc Rizzo, Doyen de la Faculté de droit et d'économie de l'Université de La Réunion

I. LA PRÉVENTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT PRIVÉ

9h30

Le contrat et la protection de l'environnement

Mustapha Mekki, Professeur de droit privé à l'Université de Paris 13-Paris Sorbonne Cité (20 minutes)

Répondants : Pascal Puig, Professeur de droit privé à l'Université de La Réunion, Jean-François Hoarau, Professeur en sciences économiques à l'Université de La Réunion, Faratiana Esoavelomandroso, Professeur de droit privé à l'Université d'Antananarivo et Anwar Moollan, Senior Counsel au Barreau de Maurice (20 minutes)

10h10

La propriété et la protection de l'environnement

Romain Boffa, Professeur de droit privé à l'Université de Paris-Est (20 minutes)

Répondants : Jean-Baptiste Seube, Professeur de droit privé à l'Université de La Réunion, Ravaka Andrianaivotseheno, Maître de conférences HDR à l'Université d'Antananarivo et Vedalini Bhadain, Chairperson du Tribunal d'appel de l'environnement de l'île Maurice (20 minutes)

Pause

11h00

La RSE et le droit de l'environnement

Géraldine Goffeaux, Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale (20 minutes)

Répondants : Émilie Jonzo, Doctorante en droit privé à l'Université de La Réunion, Ramarolanto Ratiaray, Professeur de droit privé à l'Université d'Antananarivo, Mokshda Pertaub, Directrice de l'Institute of Judicial and Legal Studies de l'île Maurice et Anne-Françoise Zattara-Gros, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de La Réunion (20 minutes)

Déjeuner



II. LA RÉPARATION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT PRIVÉ

14h00

La Réparation du préjudice écologique

Bernard Hafel, Professeur de droit à l'Université de Paris 13-Paris Sorbonne Cité (20 minutes)

Répondants : Élise Ralser, Professeur de droit privé à l'Université de La Réunion, Ravaka Andrianaivotscheno, Maître de conférences HDR à l'Université d'Antananarivo et Vedalini Bhadain, Chairperson du Tribunal d'appel de l'environnement de l'Ile Maurice (20 minutes)

14h40

La biopiraterie et la protection de la biodiversité

Nathalie Blanc, Professeur de droit privé à l'Université de Paris 13 (20 minutes)

Répondants : Loïc Peyen, Docteur en droit public à l'Université de La Réunion, Ramarolanto-Ratiaray, Professeur de droit privé à l'Université d'Antananarivo et Mokshda Pertaub, Directrice de l'Institute of Judicial and Legal Studies de l'Ile Maurice (20 minutes)

Pause

15h30

Débat sur l'écocide, à partir de l'incendie du Maido

Cathy Pomart, Maître de conférences HDR en droit privé et Clément Margaine, Professeur de droit privé à l'Université de La Réunion (20 minutes)

15h40

Actions collectives et protection de l'environnement

Soraya Amrani Mekki, Professeur de droit privé à l'Université de Paris-Nanterre (20 minutes)

Répondants : Faratiana Esoavelomandroso, Professeur de droit privé à l'Université d'Antananarivo et Anwar Moollan, Senior Counsel au Barreau de Maurice (20 minutes)

16h30

Rapport de synthèse

Didier Guével, Doyen honoraire de la Faculté de droit, sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité



En résumé

Le droit de l'environnement est traditionnellement rattaché au droit public : l'État édicte des normes pour interdire ou encourager des comportements, protéger des écosystèmes et préserver des ressources naturelles... Le droit privé, c'est-à-dire le droit qui s'applique entre des personnes privées, constitue pourtant un important vecteur de la protection de l'environnement.

Ce sont tous ses piliers qui revêtent désormais une dimension environnementale : le contrat, la responsabilité civile, la propriété, le droit des sociétés, l'action en justice, etc.

Une brève présentation de chacun de ses aspects sera effectuée par des universitaires métropolitains, avant qu'une table ronde ne permette à des juristes réunionnais, malgaches ou mauriciens de donner leur point de vue. Servitude environnementale, contrat écologique, préjudice écologique, responsabilité sociétale des entreprises, écocide... autant de notions qui, confidentielles aujourd'hui, seront le droit commun de demain.



© Crédits photos : Fotolia

Direction scientifique

Jean-Baptiste Seube
Professeur de droit privé
Faculté de droit et d'économie

Université de La Réunion

jean-baptiste.seube@univ-reunion.fr

Contact

Karine Leygoute
Secrétariat de la recherche et des
relations internationales
Faculté de droit et d'économie

karine.leygoute@univ-reunion.fr

0262 93 84 05